LE SALON

ARTISTES FRANÇAIS

Premier article

Les deux Salons ont fait un mauvais départ. La Nationale a vernis le Jeudi-Saint. Elle ne pouvait pas choisir un plus mauvais jour.

Les Artistes français vernissent la veille du 1er mai, et la date est presque aussi malheureuse. Nombre de familles, peu soucieuses d'assister aux ébats des libertaires, ont pris le large avec entrain, et, en fait de tableaux, sont allés voir ceux de la nature.

Et c'est ainsi que le jour mal choisi atteint non seulement les spectateurs, mais encore les artistes français.

Pourtant, ce vernissage est une telle manifestation d'art que, malgré la politique et les ondées, à l'heure où paraissent ces lignes, la foule sera grande au Salon.

Tout de suite, une critique : Jadis, quand la visiteur pénétrait dans le grand Salon, il était séduit par ses dimensions royales. Généralement, on y mettait les machines importantes, et tout contribuait à donner une impression de magnificence. Cette année, on a cru devoir embourgeoiser l'admirable salle : les tableaux y gagnent un peu plus de cimaise, mais le beau coup d'œil a disparu, et c'est dommage !

D'ailleurs, c'est un peu l'année des surprises en tous genres.

Ainsi, Gabriel Ferrier, le peintre heureux du général André, a pour la seconde fois, avec son habituelle maestria, le patriote Déroulède et mis à sa boutonnière un copieux rabais de la Légion d'honneur. Je croyais d'abord à une exagération, mais j'aperçus dans le lointain le futur député de la Charente, dont la boutonnière faisait retourner la foule.

Les portraits abondent, et il y en a de fort beaux : ceux de Henri Brémond, de Marcel Sembat (Mme Groslaude), de Léon Hornecker, Deschenaud, Bonnat, Bouché-Leclercq, Brisson, Devant, Darrieux, Madeleine Carpentier — je suppose que c'en est un, et il n'est pas banal — et Chartran qui nous éblouit avec les rênes inestimables du Maharajah de Kapurthala !... tout couvert d'or et de pierres précieuses, symbole, espérons-le, de la forte note de l'artiste... A fond, il n'y a que la portraitiste.

On peut pourtant y ajouter les toiles officielles, et Henri Martin s'en est offert toute une salle. J'ai revu la fameuse toile des *Fauneux*, laissant pendant à la fin de la décoration pour le Capitole de Toulouse. Cette salle est vraiment curieuse, en ce sens qu'elle nous donne une idée complète du talent si original de l'auteur qui est un consciencieux, un scrupuleux ; ses œuvres, en apparence sans ligne et sans plan, sont étudiées avec une méticulosité dont font foi les 87 études exposées ici. Néanmoins ce triptyque d'Henri Martin est, à mon avis, bien inférieur au précédent. Tous ces [illegible] non absolument l'air de regarder l'objet... celui du coin cherche un endroit pour se suicider. Et quand, en s'approchant, on reconnaît M. Jaurès en chapeau de paille, M. P. Laurens et ses fils, etc..., on se demande si l'art véritable est compatible avec ces petites préoccupations de faire plaisir à tout le monde, et on regrette que Henri Martin ne soit pas resté dans les régions supérieures, où l'Humanité n'existe pas.

La vraie peinture reste encore celle de Bail, dans la *Boulangerie de Bretagne* est un pur chef-d'œuvre ; impeccable dessin, couleur unique, Bail est un maître qui honore, chaque année davantage, l'art français, quel qu'en disent certains confrères.

Et maintenant, je signale aux lecteurs l'*Adieu*, de Girardet, dans le genre gracieux qui lui est habituel ; la fort belle *Allée du [illegible]* de Rath ; le paysage d'A. Bertram ; le *Coin d'église*, de Andrès ; le chaud *Torrit*, de Georges Dusson, tout resplendissant de lumière, comme le paysage de Gagliardini ; l'envoi de Cormon : le *Duc Jean de Berry achetant des objets d'art* ; le *Départ des barques*, de Henri Royer ; la *Jeune fille*, d'Avigdor ; la *Procession de la Fête-Dieu à l'hôpital de Beaune*, de Geoffroy ; le *Nuage*, de Levé. L'objet n'est pas dans le ciel comme on pourrait le supposer ; tout simplement Madame boude Monsieur !... mais le nuage passera... comme tous les nuages !...

Je reproche à Maxence de nous envoyer toujours la même chose : il y a eu Salon un certain nombre de peintres dans ce cas. Quand ils trouvent une note qui a fait plaisir au public, ils ont comme la terreur d'en sortir ; demandez plutôt à Chocarne Moreau.

Ce n'est pas le cas de Devambez avec son *Appel sous la Commune en mai 71*. Ses communards, au tenue de vengeurs de Flourens, s'alignant dans la rue étroite, on se croirait à demain. Non loin de lui, Achille Fould nous donne la note gracieuse dans le genre historique. Son *Entrée dans Orléans de la grande Mademoiselle*, petite fille de Henri IV, est un bel envoi, peut-être un peu trop beau. Alphonse Chigot est plus âpre dans sa *Défense du marabout*, c'est de la peinture vécue par un vieux combattant d'Isly, dont les 82 ans laissent le pinceau remarquablement alerte.

Je signale, en passant, la *Dernière heure en Flandre*, de Georges Dilly, l'*Intimité*, de Debac, et de Dieterle un mélancolique paysage, où, le soir, trottinent les moutons dans le campagne silencieuse.

Je trouve sec l'*Aigle de Meaux* de Chicotot. Mais, par contre, quelle poésie dans les envois des deux frères Buffet, et dans les *Derniers moments de S. S. Léon XIII* par Cécile Wanworth !

Je me repose en général d'oublier deux jolies petites choses : l'étude de Besson, et le *Marina* d'Eugène Berthelon, brossée avec beaucoup de [illegible], comme *Sur la Tamise* de Du Gardier, qui caractérise la peinture élégante et ultra chic. Quant à Maurice Chabas, il abuse quelquefois du droit qu'ont les peintres de mettre de la couleur sur leurs toiles. Etcheverry recherche ses velos du *Vertige* et il envoie les *Loups*... C'est très observé ; je lui propose, pour l'an prochain, de faire les *Laures*. Ce sera tout aussi vrai... et, hélas ! tout aussi triste !...

Une bonne note à Gorter pour son *Effet de soir*, à Fidrit pour ses pêcheurs ; à Morlot, bon paysage ; Paul Sain, *Environs de Bastia* ; à Maurice Orange qui évoque avec un talentueux pinceau l'épopée napoléonienne devant les colosses de Memmon.

Quant à André Brouillet, s'il ne savait pas faire les mains, il a dû apprendre. Edgar Quinet et Michelet doivent être bien émus de voir tous ces étudiants tendre les bras vers eux. Tout cela est plutôt de la politique que de la peinture. C'est le triomphe du genre « pompier » cher aux « primaires » qui « caporalisent » même avec l'art.

Rousseau, au contraire, reste l'artiste délicat, amateur des contrastes d'ombres et de lumières. Il envoie des cavaliers arabes escortant un troupeau de chèvres, et un intérieur d'église à Versailles. Tout cela est amoureusement peint, avec une jolie couleur qui charme et qui retient.

En terminant, j'indique au visiteur, dans cette première partie du Salon, les *Rives de l'Isère à Beaulieu* d'André Albertin, un Dauphinois ; la *Petite bretonne* de Gabriel de Cool, les deux toiles de Camille Bellanger, celle de Jean Bidon qui a un bien joli talent, et l'envoi d'Alphonse Corio.

C'est loin d'être tout, et, la semaine prochaine, je donnerai la seconde partie de ce Salon de 1906. Il renferme, à côté d'inévitables misères, l'expression de beaux talents qu'une ère plus heureuse ferait épanouir.

Mais dès aujourd'hui ne partez pas sans aller admirer dans la travée du milieu la splendide tapisserie exposée par la manufacture des Gobelins. Je ne connais rien de chaud et de lumineux comme cette étude de Vertumne et de Pomona, où les personnages ont l'air de marcher dans une atmosphère d'or finide, au bruit berceur de feuilles mortes. Et, sous l'avoir cherché, j'arrive à écrire cette chose étrange que la plus belle peinture du Salon de 1906 est peut-être une... tapisserie !

PIERRE L'ERMITE.

J. GEOFFROY : Procession de la Fête-Dieu à l'hôpital de Beaune

---

Le président de la République et Mme Fallières ont visité cette après-midi, à 2 heures, au Grand Palais, le Salon des Artistes français.

Le président était accompagné par M. Jean Lanes, secrétaire général de l'Elysée, et par le commandant Lasson. Il a été reçu par MM. Briand, Dujardin-Beaumetz, Poincaré, Lépine, de Selves, préfet de la Seine, Chautard, président du Conseil municipal.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. Girard, receveur des finances en retraite, 71 ans. — M. Haberi, préfet de la Meuse, à Bar-le-Duc. — M. Emile Boutlement d'Ingremard, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Cherbourg, 85 ans. — M. Victor Boever, ancien zouave pontifical, à Bastogne (Belgique).

Les accidents de montagne

D'après la statistique du Club alpin suisse, sur 150 000 alpinistes qui ont gravi en 1905 les montagnes de ce pays, 172 ont péri, soit environ un pour mille.

Ce n'est pas sur les plus hauts sommets que se sont produits la plupart des accidents mortels, mais sur les pentes rapides. Cela s'explique par les précautions que l'on prend en arrivant aux grandes altitudes et par la négligence ou l'imprudence dont on fait montre trop souvent aux endroits réputés les moins dangereux. Les Suisses ont fourni le contingent le plus important à la mort ; viennent ensuite les Allemands, les Autrichiens et les Italiens. Les Anglais sont au nombre de cinq.

L'Institut océanographique

M. Aristide Briand a reçu du prince de Monaco une lettre par laquelle le prince lui annonce qu'il a décidé d'établir, à Paris, l'Institut océanographique qu'il a fondé et auquel il a donné le musée océanographique de Monaco, ses laboratoires, ses collections, ses aquariums et ses dépendances, et auquel il a assuré pour son fonctionnement un capital de 4 millions. L'Institut s'élèvera sur les terrains que l'Université de Paris, avec le concours du prince, vient d'acquérir rue Saint-Jacques et rue d'Ulm.

Pour le lieutenant Lautour

Ce matin un service solennel a eu lieu à la cathédrale d'Evreux, pour le lieutenant Lautour. Mgr Meunier officiait et a prononcé une émouvante allocution. Une énorme affluence était venue témoigner sa vive sympathie aux honorables familles Lautour et Potel, très estimées à Evreux.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les épreuves écrites du concours d'admission à l'Institut national agronomique auront lieu les 7, 8 et 9 juin ; celles du concours d'admission aux Ecoles nationales d'agriculture de Grignon, Montpellier et Rennes, auront lieu les 2, 3 et 4 juillet.

La « Retraite mutuelle », qui comprend 9 635 sociétaires, a tenu hier son assemblée générale à la Sorbonne.

Samedi a eu lieu l'inauguration du 3e Congrès international d'anthropologie qui durera jusqu'au 2 mai.

Le roi des Belges est arrivé samedi à Milan, venant de Stresa (lac Majeur). Il s'est rendu au palais royal pour rendre visite aux souverains italiens avec lesquels il a eu un long entretien.

Il est reparti pour Turin.

ÉCHOS RELIGIEUX

Pèlerinages

Le pèlerinage belge à Lourdes, supprimé à raison de l'insécurité, aura lieu sans doute du 26 juin au 2 juillet.

Le Comité de la rue de la Barre nous prie d'annoncer, pour éviter des confusions, qu'il n'organise aucun pèlerinage à Rome pour le mois de mai.

Nous avons annoncé d'autre part le pèlerinage organisé sous la présidence de Mgr l'évêque de Beauvais pour le 22 mai.

Pour ce pèlerinage prière de s'adresser sans retard à M. le chanoine Letellier, 10, rue Saint-Nicolas, à Beauvais (Oise).

Le voyage de Mgr Ardin

Rendant compte du voyage de Mgr l'archevêque de Sens, la *Semaine religieuse* ajoute :

Et si l'on nous demande quelle est l'attitude du Vatican dans les questions de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous répondrons que Mgr l'archevêque n'a pas reçu mission de faire connaître la pensée du Saint-Père. Que les catholiques du diocèse restent unis comme le réclame le Souverain Pontife et qu'ils attendent avec confiance les instructions qui leur seront données en temps opportun.

Dans ce même numéro est reproduit l'important entretiet que nous avons publié il y a quelque temps pour montrer l'impossibilité canonique de constituer des cultuelles diocésaines.

Réunion synodale

La réunion synodale de MM. les doyens a eu lieu au grand séminaire de Nancy, jeudi dernier à 10 heures du matin. Les questions pratiques au sujet de la situation actuelle du clergé et de la distribution des produits de la quête faite dans le diocèse pour l'entretien du clergé ont été notamment examinées.

Les processions à Montélimar

Jusqu'ici la municipalité de cette ville avait admis que les catholiques avaient le droit de manifester librement leur croyance et d'affirmer publiquement leur culte par les processions. Mais aujourd'hui on a soin de dire que la liberté n'est plus pour les catholiques. Les processions sont supprimées à Montélimar.

Mgr Chesnelong proteste avec fermeté en une lettre adressée à M. l'archiprêtre de cette ville contre cette injure faite au pasteur, au clergé et à tous les catholiques de Montélimar.

AU TABLEAU D'HONNEUR

MM. Goujon, maire de Vittarville (Meuse), du Bernard, maire de Bez (Tarn), Revellat, maire de Lédas, et de Beodelièvre, maire de Saint-Antonin-de-Lacalm, même département, de la Ville-Helleuc, maire de Hénanbihen (Côtes-du-Nord), précédemment suspendus pour avoir fait opposition à l'inventaire des églises, sont aujourd'hui révoqués.

M. Dartois, adjoint au maire de Guitté (Côtes-du-Nord) est suspendu pour un mois.

A. L. P.

M. Nolent a donné une conférence devant un très nombreux auditoire à Lisieux.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

De belles réunions ont été tenues dimanche par la L. P. D. F., à Bourg-la-Reine, Décamp et Vendôme. Les délégrées de la Ligue, Mesdames de Velard et de Bourry et Mlle de Valette, y ont pris la parole.

Dimanche, nombreuse et importante réunion à la Villette.

Après une vibrante allocution de Mme Simart M. Gouhie, candidat, prend la parole et est acclamé par 700 personnes.

La vicomtesse de Well supplie toutes les adhérentes de travailler énergiquement pour le triomphe de M. Gouhie.

A Breteuil, magnifique réunion de 800 personnes qui acclament la parole chaude et convaincante de M. de Saint-Marc. Il montre que par le « bloc » maçonnique la défense nationale est compromise ; toutes les libertés sont violées et une atteinte est portée à la fortune publique et à la propriété privée.

Mlle de Guilleboa, présidente de Breteuil, fait un rapport sur son Comité et Mlle Frossard, secrétaire générale, expose le devoir des femmes à l'heure présente.

LES PROGRESSISTES

M. Tillaye, sénateur du Calvados, ancien ministre, et M. Guillier, sénateur de la Dordogne, ont fait hier une conférence sous les auspices du Comité républicain progressiste de la Seine-Inférieure.

Un ordre du jour acclamant la candidature de M. Borgnet a été voté.

LES MANIFESTANTS EN PROVINCE

Nîmes. — La Cour d'appel était saisie d'un appel à *minima* formé par le procureur de Béziers contre un jugement du tribunal de cette ville qui avait condamné, avec sursis, M. Rouch à 500 francs d'amende et Mme Deleuze à 20 fr. pour avoir pris part à la manifestation qui se produisit à l'issue de l'inventaire de l'église Saint-Jacques.

La Cour a réduit l'amende à 200 francs pour M. Rouch, et à 50 francs pour Mme Deleuze, mais elle a supprimé le sursis.

Mèze (Hérault). — Le juge de paix a condamné M. l'abbé Cadilhac, curé de Villeveyrac, à deux amendes de 5 francs : 1° pour n'avoir pas ouvert les portes de l'église le jour de l'inventaire ; 2° pour avoir laissé sonner les cloches. M. le curé de Poussan a 5 francs d'amende pour chacun des sept procès.

Lodève. — Le juge de paix Patissier a infligé une amende de 11 francs à M. l'abbé Chappert, vicaire de Saint-Pierre, à Lodève, pour tapage nocturne (chant du *Credo !*)

Mayenne. — M. Buhler, négociant à Ambrières, a été condamné à 30 francs d'amende sans sursis par le tribunal de Mayenne pour la manifestation survenue lors de l'inventaire.

Fougères. — M. l'abbé Pannetier, curé de Saint-Germain-en-Coglès, qui, lors de l'essai d'inventaire du 10 mars dernier, avait protégé les gendarmes contre les manifestants, vient d'être condamné, malgré les dépositions favorables des conseillers municipaux, à quinze jours de prison et à 100 francs d'amende.

Partheney. — M. l'abbé Drouet, desservant la commune de Lageou, a été condamné à 150 francs d'amende par le tribunal correctionnel pour avoir qualifié comme il convenait l'opération de l'inventaire dans son église.

LE MARIAGE RELIGIEUX

M. Lodet, curé d'Eteignères, avait interjeté appel du jugement du tribunal correctionnel de Rocroi, qui l'avait condamné à 16 francs d'amende pour célébration d'un mariage religieux avant le mariage civil.

La Cour de Nancy a confirmé purement et simplement ce jugement.

Immédiatement, M. l'abbé Ludet s'est pourvu en cassation contre cet arrêt.

LA SÉPARATION ET PIERROT

Le *Petit Montmédien* cite ce fait, qui en dit long sur le traitement auquel peuvent s'attendre les catholiques lorsqu'il s'agira de l'application de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat :

Dans son journal, dit notre confrère, le maire de Montmédy, M. Pierrot, officier d'académie s'il vous plaît, avisait samedi l'évêque de Verdun, Mgr Dubois, — que d'ordinaire il appelle le sieur Dubois — qu'il eût à ne pas transformer les édifices du culte en lieux de réunions politiques, faute de quoi on saurait bien lui faire appliquer les rigueurs de la loi de séparation.

Lundi, l'évêque célébrant la confirmation à la ville Haute de Montmédy, ce farouche Pierrot anti-catholique (il n'était pas, ce jour-là, en humeur d'envoyer brûler des cierges à Notre-Dame d'Ré-les-Prés) délégua à l'église M. Morin, garde-champêtre, à seule fin de prendre des notes et de faire, au point de vue pénal, la critique du discours de Mgr Dubois.

Enfin, mardi matin, Pierrot daignait opérer lui-même, et son écharpe peut-être prête à sortir de son gousset, s'avait écouter de ses grandes oreilles si l'évêque de Verdun ne laissait pas échapper, dans son allocution d'adieu, quelque parole subversive et capable de démontrer aux populations atterrées qu'un bel *gachon* aux écoutes peut terrasser un prince de l'Eglise et le livrer aux gendarmes, puis aux bêtes.

Hélas ! nous croyons que M. Pierrot en a été pour ses frais... d'observation.

Et notre confrère conclut, prévoyant l'avenir :

Comme cela nous montre bien celles de nos églises qui pourront échapper à la fermeture, livrées à l'espionnage des abbés de la Maçonnerie ; les moindres paroles de nos prêtres et de nos évêques surprises et dénaturées ; l'attitude et le moindre geste des fidèles interprétés dans ces rapports de police, dont les tribunaux se font un piédestal tout en connaissant leur immoralité et leur mensonge ; toute l'abominable machination, enfin, qui, pour nous comme pour nos pasteurs, fera de nos sanctuaires l'antichambre de la prison.

LES TRANSPYRÉNÉENS

La Compagnie du Midi vient de signer la convention pour la construction des trois lignes de chemins de fer transpyrénéens.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a écrit à M. Delcassé son espoir que la Commission pourrait déposer son rapport de façon que le Sénat le discute dans les premiers jours de la rentrée.

LA DÉPOPULATION DANS L'ORNE

Les résultats du recensement dans l'Orne accusent toujours une décroissance de la population, surtout de la population rurale. Dans l'arrondissement d'Alençon, il y a 1 500 habitants de moins qu'il y a quatre ans ; dans celui d'Argentan, 2 600 ; dans celui de Mortagne, 1 700 ; dans celui de Domfront, 3 200. C'est donc, dans ce laps de temps, une perte de 9 000 habitants. L'Orne est un des départements les plus éprouvés par l'abaissement de la natalité et la désertion des campagnes.

Le recensement, à Falaise, accuse une importante diminution des habitants : en 1904, Falaise comptait 7 657 habitants : la ville n'en compte plus que 7 024, soit une diminution de 643 unités.

TRIBUNAUX

CONDAMNÉ A MORT GRACIÉ

M. Faillères vient de faire grâce à un bandit nommé Miot que la Cour d'assises de Seine-et-Marne avait, le 7 février dernier, condamné à mort. On sait qu'avec l'aide de deux autres chemapans, Miot avait assassiné une sage-femme de Sancy, Mme Bailly.

En matière de marques de fabrique, y a-t-il lieu de distinguer entre « blanc bonnet » et « bonnet blanc » ?

Telle est la question, oiseuse en apparence, fort importante en pratique, que la Cour d'appel de Dijon a, conformément à la sagesse des peuples, tranchée par la négative en ce qui concerne la marque très renommée des pilules Pink qui est exploitée par M. Gabin, pharmacien à Paris.

Par arrêt du 25 juillet 1905, la Cour, confirmant le jugement du Tribunal de Dijon rendu le 11 août 1904, a décidé que les mots « Pink Pills » apposés par un tiers sur un produit similaire à la spécialité dont il s'agit, constituaient une imitation illicite de la dénomination « Pilules Pink ».

Pour avoir usurpé cette dénomination dans les conditions ses-indiquées, le défendeur a été condamné à 500 francs de dommages-intérêts, à la totalité des dépens et à l'insertion de la sentence dans cinq journaux au choix du demandeur.

Il est à noter que le jugement du Tribunal de Dijon, qui a donné pleine satisfaction au plaignant, n'avait pas à se prononcer explicitement sur le point de savoir si l'adjectif « Rose » traduction du qualificatif anglais « Pink », ne serait pas apte à constituer une marque de fabrique. Si la question lui avait été posée, il aurait décidé non seulement que ce mot joint à la désignation « Pilules » ou « Pille » présente le caractère arbitraire d'une marque, mais aussi que son emploi devrait être considéré comme une imitation du mot anglais « Pink » : Il existe en effet une jurisprudence bien établie, aux termes de laquelle les indications de couleur peuvent être appropriées comme marque lorsqu'elles ne sont pas inhérentes à la nature ou à la destination du produit. Ainsi jugé notamment en ce qui concerne la dénomination « Scarlet Water » considérée comme une imitation de l'expression « Eau écarlate » et en ce qui touche la dénomination « Blé Rouge » appliquée à du blé empoisonné artificiellement coloré en rouge.

Il faut conclure de cette jurisprudence que le titulaire de la marque « Pilules Pink » a seul le droit à l'usage du mot « Pink » et au mot « Rose » pour distinguer des pilules, et, par voie de conséquence, qu'il a le droit d'interdire l'emploi de ces deux mots pour individualiser un produit similaire aux Pilules Pink.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Finistère. — M. Pierre Biétry, candidat dans la 1re circonscription de *Brest*, a donné dimanche, à 10 heures du matin, salle du Casino, une grande réunion électorale à laquelle assistaient plus de 3000 personnes appartenant aux classes les plus diverses de la société. Paysans aux costumes bretons, ouvriers et dockers, coudoyaient négociants, patrons et bourgeois.

M. Delobeau, sénateur du Finistère, présidait cette réunion qui a obtenu un immense succès, d'autant plus caractéristique après les tracasseries politiques dont le *Jaune* vient d'être l'objet à Paris. M. Biétry, après un discours d'ouverture du sénateur Delobeau, qu'assistaient M. Huot, président des Syndicats patronaux, et M. Gourion, président des Syndicats indépendants, a prononcé une véhémente harangue dans laquelle, après avoir flétri les manœuvres du gouvernement aux abois, qui fait perquisitionner chez les contre-révolutionnaires, alors qu'il laisse toute liberté à ceux-ci pour fomenter la révolution et l'anarchie, il a fait un magistral exposé de son programme politique et social. C'est au milieu d'un enthousiasme extraordinaire et de longues ovations que la candidature de M. Pierre Biétry, président de la Fédération nationale des Jaunes de France, a été acclamée.

En dépit de toutes les manœuvres gouvernementales, le succès de M. Biétry paraît assuré.

Corrèze. — Nous avons annoncé la candidature de M. l'abbé Chastrusse, directeur de la *Croix de la Corrèze*, dans la circonscription de *Brive-Nord*. Voici un extrait de la lettre qui lui a été adressée par MM. Orliaguet, vicaire général ; Porte, curé-archiprêtre de Brive, et Breton, supérieur du petit séminaire :

Voilà bientôt quinze ans, Monsieur l'abbé, que vous défendez dans la *Croix*, avec un courageux talent, les intérêts religieux, sociaux et nationaux. Nous venons vous demander de faire ce triple appel, et nous espérons que vous obtiendrez une réponse favorable de tous les hommes de religion et de liberté.

Les catholiques seront heureux de soutenir un candidat qui vient à eux avec leur programme.

D'autres bulletins, croyez-le, se joindront aux leurs ; les vrais libéraux entendent que d'autres puissent jouir de libertés dont ils ne veulent pas user eux-mêmes. Vous ferez appel à toutes les bonnes volontés, beaucoup vous répondront.

Vous êtes prêtre ; c'est une raison de plus pour que vous ne reculiez pas devant le devoir, et en cédant à notre appel vous rendrez un éminent service à la cause que vous défendez chaque jour.

Marne. — A *Epernay*, dimanche, à 2 heures, salle des Fêtes, une conférence contradictoire a été donnée par M. Paul Content, libéral, député sortant, et M. Myrens, socialiste unifié, qui ont exposé leur programme devant 2 000 électeurs. M. P. Contant a eu un très grand succès. Sa réélection est assurée.

Le candidat radical, le Dr Péchadre, n'a même pas cru affronter la réunion, et c'est l'effondrement du parti blocard.

Deux-Sèvres. — A *Melle*, un excellent candidat vient enfin d'accepter la bataille contre le « bloc ». C'est M. Augustin Nicolle.

Vienne. — M. Fontant, candidat libéral dans la 2e circonscription de *Poitiers* :

On vous a crié, dès le premier jour, que j'étais un clérical, un réactionnaire.

Cela veut dire simplement que je suis un catholique, pratiquant ses croyances, et, certes, n'en rougissant pas.

En les affirmant bien haut, j'agis en honnête homme. Je crois vous donner en même temps la meilleure preuve de mon libéralisme.

Qui a des convictions profondes sait respecter et veut qu'on respecte celles des autres.

Républicain, je le suis ; d'autant plus que ce n'est pas à la manière des comitards qui font de la République un régime d'intolérance, d'injustice et de haine.

En me présentant aux électeurs du canton de Vouillé, je leur ai dit :

La République continuera-t-elle sa chute dans le radicalisme et la révolution ?

Ou bien sera-t-elle un régime de liberté pour tous, de concorde véritable et de réel progrès ?

La question se pose plus impérieuse encore qu'il y a un an.

Allier. — M. Léopold Bernard, candidat républicain libéral, à *Moulins-Ouest* :

Le Congrès antimaçonnique m'a demandé de porter le drapeau de la paix, de la liberté, de l'ordre, du progrès, aux élections législatives du 6 mai, dans cette circonscription où je suis né, où les miens ont toujours vécu depuis des siècles.

La liberté !..... la Franc-Maçonnerie qui nous gouverne l'a étranglée.

La paix extérieure !.... nos adversaires l'ont compromise en nous exposant, au mois de juin dernier, par la mouchardise et la désorganisation, à la plus sanglante des guerres étrangères.

Ils ont déchaîné la guerre civile, en trompant les ouvriers par des promesses mensongères et en favorisant l'anarchie.

Ils ont gaspillé les ressources publiques et, malgré leurs promesses, créé des emprunts nouveaux nous condamnant à la banqueroute.

Ils en ont trop fait !

Pyrénées-Orientales. — M. Emmanuel Brousse, candidat progressiste à *Prades* :

Tout ministère qui ne viendra pas à notre aide, qui ne soutiendra pas nos légitimes revendications, qui bâillonnera la liberté, ignorera l'égalité et opprimera les consciences, me trouvera toujours devant lui, prêt à le combattre.

M. Léon Nérel, candidat libéral à *Céret* :

Il nous faut un gouvernement qui veuille assurer le sécurité publique et faire respecter les lois, au lieu de capituler devant l'émeute et de subir les injonctions de cette « bohême malfaisante » de délateurs irresponsables stigmatisée par M. Doumer.

Il nous faut un parlement qui, affranchi de la tutelle des collectivistes, ne gaspille pas les ressources budgétaires en ruineuses dépenses électorales et ne nous condnise pas à la faillite.

Il nous faut une armée respectée et forte pour veiller à la sauvegarde de la patrie.

Vaucluse. — *Orange.* — Les délégués de l'*Action libérale* de chacune des communes de l'arrondissement se sont réunis à Orange et, après un échange de vues, ont décidé de présenter au scrutin du 6 mai la candidature libérale catholique de M. Agricol Signoret, propriétaire-viticulteur à Gigondas.

Cette candidature, nous n'en doutons pas, sera très bien accueillie des honnêtes gens qui commencent à en avoir suffisamment de cette politique néfaste dont meurt la France. Notre population, essentiellement agricole, verra avec plaisir un candidat terrien qui connaît ses besoins et saura les porter éloquemment à la tribune. Détail à noter et qui n'est pas sans importance dans le Midi : le candidat donnera ses conférences dans la langue du terroir.

Les six autres candidats de nuance écartée, sont en campagne depuis quelques jours déjà, ce sont MM. Bourret, conseiller général ; Marius Durand, sériciculteur ; d'Agoult, ancien député du Sénégal ; Lacour, maire d'Orange ; Loque, député sortant, tous radicaux-socialistes, et Alexandre Blanc, instituteur, socialiste unifié.

Hautes-Pyrénées. — *Bagnères-de-Bigorre.* — Deux candidats se présentent dans l'arrondissement de Bagnères pour les élections prochaines. L'un est M. Prosper Noguès, avoué, qui fait campagne avec l'appui de l'administration, Préfet, sous-préfet, maires, instituteurs et autres, recommandent sa candidature ou même l'accompagnent dans les réunions publiques. Cependant les chances ne se dessinent pas en sa faveur.

Son concurrent est M. Hector de Galard, qui se présente sous l'égide de l'*Action libérale*. Toutes les sympathies vont à lui. Nos populations, en effet, sont amies de l'ordre de la paix et de la religion et sont décidées à n'envoyer à la Chambre qu'un homme qui soit véritablement avec elles en communauté de sentiments.

Saône-et-Loire. — M. Bouzerand, candidat contre M. Sarrien :

Adversaire résolu d'un régime de délation et de discorde, je suis le candidat de la paix sociale et de la liberté, si nécessaires toutes deux à la bonne marche des affaires, à la prospérité nationale et individuelle.

Liberté pour tous, libertés d'enseignement et d'association, liberté de conscience, liberté du travail.

Plus d'exilés, plus de persécutés dans la démocratie française.

Revision dans un sens libéral de la loi si impopulaire de la séparation.

Les fonctions publiques aux plus méritants, quelles que soient leurs opinions religieuses.

Tel est mon programme politique.

Hautes-Alpes. — *Gap.* — M. Buffière, député, sent la partie perdue, il fait des efforts désespérés pour gagner des voix. Pour ménager les susceptibilités des électeurs du Champsaur, qui sont catholiques, il n'a pas craint de faire tirer une édition spéciale de son journal pour eux, où il leur montre la loi de séparation sous un jour qui n'est précisément pas celui de la vérité : il met en regard la somme qui reviendra à chaque commune de la suppression du budget des cultes. Remarquons que ces chiffres ne sont pas exacts, puisque M. le ministre vient de déclarer que des 10 millions disponibles cette année, on ne pouvait donner que 4 millions aux communes, le reste ayant été absorbé par les inventaires, et puis que chaque commune considère la différence qu'il y a entre ce qu'elle reçoivra et ce qu'elle sera obligée de donner pour l'entretien de l'église et du curé. Quant au chemin de fer du Champsaur, c'est une immense blague. Comment, en effet, pourrait-on entreprendre ce projet sans que les Chambres aient voté les fonds nécessaires ?

Côte-d'Or. — *Beaune.* — Hier soir a eu lieu une conférence donnée par M. Albert Bichot, candidat libéral, qui a développé franchement et nettement son programme. Toute la salle l'a chaleureusement accueilli et acclamé et lui a voté des félicitations à l'unanimité. Trois candidats lui sont contrairement opposés pour la lutte.

Isère. — On nous télégraphie de Grenoble :

Enfin, une candidature libérale a été posée dans la 3e circonscription de *Grenoble*. Cédant aux sollicitations de nombreux catholiques, M. Alexis Montin, propriétaire, agriculteur-apiculteur distingué, secrétaire du Syndicat agricole de Quet-en-Beaumont, canton de Corps, pose sa candidature de protestation contre le blocard Lefrançois, collectiviste, et le radical Chion-Ducollet, le fameux maire anticlérical de La Mure.

Charente. — Hier dimanche, M. de Montebello, candidat de l'opposition, à *Jonzac*, a fait, devant un millier de personnes, l'exposé très applaudi de son programme. Bien que la conférence fût contradictoire, M. Larquier, député sortant (il faut l'espérer) ne vint pas lui-même défendre sa cause, qu'il juge sans doute mauvaise ; il remit le soin de sa réhabilitation à un groupe ami..... voire même à des joueurs de sifflets.

Seine. — *Paris* (XIXe arrondissement, La Villette-Combat). — Dans une réunion publique et contradictoire tenue au préau de l'école de la rue Armand-Carrel, 1 200 électeurs ont acclamé la candidature républicaine libérale, patriote de M. Pierre Goubie.

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité, aucun des nombreux adversaires présents à la séance n'ayant osé prendre la parole.

Le vide se fait de plus en plus autour des deux candidats du « bloc », l'un radical-socialiste, M. Bourceret, et l'autre, M. Dubois, socialiste unifié, qui s'injurient grossièrement par voie d'affiches.

LES CANDIDATS JUIFS

Dans les *Archives israélites*, M. Emile Cahen consacre une chronique aux candidats juifs :

D'après ce qu'on dit dans les milieux politiques, la réélite de MM. Bischoffsheim, L.-L. Klotz et L. L. Dreyfus, qui solliciteront le renouvellement de leur mandat, paraît très probable, car aucune candidature sérieuse ne leur est opposée dans leurs circonscriptions respectives.

Un écrivain fort apprécié de la presse quotidienne, M. Jacques Dhur, dont les études sociales parues dans le *Journal* ont été lues avec un vif intérêt, semble pouvoir rendre de vrais services à la démocratie en siégeant au Parlement. La candidature fantaisiste de notre spirituel ami Tristan Bernard me paraît plus risquée et cependant la présence au Palais-Bourbon de cet exquis humoriste nous aurait au moins permis d'espérer quelques séances amusantes.

Voilà une recommandation qui va faire plaisir à M. Jacques Dhur, candidat du « bloc » contre M. Spronck.

La liste des candidats juifs est ainsi complétée :

A Paris, X, M. Monteux, avocat, radical-socialiste ; XVIe, M. Uhry, avocat, socialiste ; Basses-Alpes, M. Joseph Reinach, ancien député, républicain ; Hautes-Alpes, à Briançon, M. Jacques Cohen, avocat, ancien chef adjoint du cabinet de M. Combes, radical-socialiste ; Ardèche, M. Blum, professeur de philosophie au lycée de Lyon, socialiste ; Hérault, M. Albin Valabrègue, ingénieur, socialiste ; Saône-et-Loire, M. Albert Crémieux, socialiste ; Savoie, à Chambéry, M. Théodore Reinach, docteur ès-lettres, républicain ; Seine-et-Oise, M. Guillaume Beer, républicain ; René Weil, socialiste ; Somme, à Montdidier, M. Rotrigues, professeur de philosophie, qui se présente comme socialiste contre M. L.-L. Klotz, député sortant.

M. Cahen blâme la polémique soulevée par la rentrée au scène des Reinach, « malgré le peu de sympathie qui se dégage de leur encombrante personnalité ».

DÉPUTÉ BLESSÉ EN AUTOMOBILE

M. Lannes de Montebello, député sortant de la 1re circonscription de Reims, se rendait hier matin en automobile à Châtillon pour y faire une conférence électorale, lorsque, arrivé au village de Binson, l'automobile alla heurter violemment un arbre.

M. de Montebello fut précipité la tête dans les glaces de la voiture et blessé au visage.

Son état n'est pas inquiétant, mais il ne pourra pas continuer ses tournées électorales.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Le général de brigade Boule, commandant le génie de la 7e région, est placé à la section de réserve.

RIN MER

Brest. — Le cuirassé *République*, en achèvement dans l'arsenal, entrera le 25 mai prochain dans la position préparatoire d'essais.

On sait que la *République* est le premier cuirassé de la série de six, dite du programme 1900.

Toulon. — L'escadre de la Méditerranée appareillera le jeudi 3 mai pour visiter les ports algériens et tunisiens.

Le retour à Toulon aura lieu le 6 juin.

Anvers. — Trois hommes du vapeur anglais *Gardinia* sont tombés sur le pont du navire d'une hauteur de six mètres.

Deux ont été tués sur le coup. Le troisième a été porté mourant à l'hospice. Tous étaient originaires de Bombay.

Les catholiques antimaçonnis qui publiés en très grand in-folio, tous documents en, dans un style clair et en langage vigoureux, ils réfutent les calomnies maçonniques et, prouvant l'offensive, montrent ce que les F.-M.